RAPPORT ANNUEL 2022 DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL D'ARGENT

RAPPORT DE L'ÉLU MANDATAIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL D'ARGENT

EVA

société publique locale/événementiel en val d'argent

SPL Événementiel en Val d'Argent, 5 rue Kroeber Imlin, F-68160 Sainte-Marie-aux-Mines
TVA intra : FR17810849612 – SIRET : 81084961200017 – Code APE 8230Z

RAPPEL DU CONTEXTE

Conformément à l'article L. 1524-5 du code général des collectivités territoriales, les représentants au conseil d'administration de la Communauté de Communes du Val d'Argent, nommés le 21 mars 2021 présentent un rapport écrit devant le conseil intercommunautaire de la Communauté de Communes du Val d'Argent en date du 15 juin 2023.

Ce rapport, objet de la délibération, a pour objectif :

- de renforcer l'information de la collectivité territoriale actionnaire et de ses élus ;
- pour les représentants nommés au sein du conseil ou de l'assemblée de rendre compte de la manière dont ils exécutent leur mandat ;
- de renforcer le contrôle analogue ;
- de s'assurer que la SPL EVA agit en conformité avec les positions et les actions engagées par la Communauté de Communes du Val d'Argent ;

Dans le respect de ces dispositions le présent rapport est destiné à être transmis aux collectivités actionnaires pour délibération.

Ce rapport contribue au contrôle analogue de la SPL EVA tel que défini par le code de la commande publique et le code général des collectivités territoriales ainsi que par les statuts et le règlement intérieur de la société.

L'article L. 1524-5 alinéa 14 du Code Général des Collectivités Territoriales rappelle :
«Les organes délibérants des collectivités territoriales et de leurs groupements actionnaires se prononcent sur le rapport écrit qui leur est soumis au moins une fois par an par leurs représentants au conseil d'administration ou au conseil de surveillance, et qui porte notamment sur les modifications des statuts qui ont pu être apportées à la société d'économie mixte».

SOMMAIRE

I. Fiche Récapitulative **4**

II. Activités, actualité, situation financière et évolution actionnariale **5**

a. Activités de la SPL EVA 5

1 Présentation générale *5*

2 Principales activités et opérations de l'année écoulée *6*

b. Perspectives de développement 25

c. Situation financière de la SPL EVA 26

1 Bilan financier et économique *26*

2 Bilan 2022 *27*

3 Synthèse des 5 dernières années *28*

4 Chiffre d'affaires par activité *29*

5 Prévisions financières pour l'année 2022 *30*

6 Affectation du résultat de l'exercice : *30*

7 Investissement prévisionnel 2022 *30*

8 Dépenses non-déductibles fiscalement *31*

d. Etat des filialisations 31

e. Evolutions statutaires effectuées dans l'année 31

1 Modification de l'objet social *31*

2 Evolution de l'actionnariat *31*

3 Autres modifications statutaires *31*

III. Relations contractuelles et financières entre le SPL EVA et les collectivités actionnaires **32**

a. Liste des contrats en cours et des conventions réglementées avec la collectivité actionnaire 32

b. Garanties d'emprunts de la collectivité 32

c. Avances en compte courant de la collectivité 32

d. Aides 32

e. Dividendes distribuées aux actionnaires dont la collectivité 32

IV. Contrôles et gestion des risques **33**

a. Principaux risques et incertitudes 33

b. Contrôle interne 36

c. Contrôles externes 36

V. Bilan de la gouvernance de l'Epl **37**

a. Actionnariat 37

b. Les dirigeants 37

1 Les administrateurs *37*

2 Les représentants aux autres assemblées *38*

3 Organisation de la gouvernance *38*

c. Rémunération et avantages des représentants et des mandataires sociaux 39

d. Bilan de la gouvernance 40

1 Réunions du conseil d'administration et des diverses assemblées *40*

2 Participation des représentants *41*

e. Contrôle analogue 42

I. FICHE RÉCAPITULATIVE

INFORMATION GÉNÉRALES

Dénomination de l'entreprise	SPL EVA Société Publique Locale Événementiel en Val d'Argent
Siège social	5 rue Kroeber Imlin, 68160 Sainte-Marie-aux-Mines
Adresse administrative	Identique au siège social
Date de création	10 mars 2015
Secteur d'activité/métier	Événementiel
Objet social	Contribution au rayonnement et au développement du Val d'Argent à travers l'organisation de manifestations.
Présidente	Gaëlle SKOCIBUSIC
Vice-président	Louis BERGER
Directeur général & Directeur général délégué	Directeur général : - Jean PATRIS (Jusqu'au 30/09/2022) - Thomas BELLICAM (A partir du 01/10/2022) Directeur général délégué : - Thomas BELLICAM (Du 01/03/2022 au 30/09/2022)
Nom du commissaire aux comptes et date de nomination	Auditoria - Gestion et Stratégies - Dan GOMPEL 18 avenue du Rhin, 67100 Strasbourg Nomination le 10/03/2015, renouvellé le 16/05/2022
Nombre de salariés	10 ETP

Les informations constituant ce rapport sont données sous réserve des éléments identifiés par la SPL EVA comme relevant du secret des affaires en vertu de l'article L. 151-1 du code de commerce, ainsi que des éléments donnés comme confidentiels par le président du conseil d'administration.

II. ACTIVITÉS, ACTUALITÉ, SITUATION FINANCIÈRE ET ÉVOLUTION ACTIONNARIALE

a. Activités de la SPL EVA

1 Présentation générale

La Société Publique Locale Événementiel en Val d'Argent (SPL EVA) a pour objet la contribution au rayonnement et au développement du Val d'Argent à travers l'organisation de grandes manifestations sur ce même territoire. En 2022, trois événements ont été organisées par la SPL EVA : le salon Mode et Tissus en mars, le salon Mineral & Gem à Sainte-Marie-aux-Mines en juin et le Carrefour Européen du Patchwork en septembre.

L'organisation de ces événements est possible grâce à deux délégations de service public confiées par les actionnaires de la SPL EVA :

- Pour la Ville de Sainte-Marie-aux-Mines : Mineral & Gem à Sainte-Marie-aux-Mines,
- Pour la Communauté de Communes du Val d'Argent : le Carrefour Européen du Patchwork et le salon Mode et Tissus.

Ces trois rendez-vous sont profondément ancrés sur le territoire grâce à un riche héritage patrimonial qui a permis au Val d'Argent de recueillir ses lettres de noblesses telles que : les exploitations minières, la communauté amish ou bien encore l'industrie textile.

Grâce à cette histoire, Mineral & Gem à Sainte-Marie-aux-Mines et le Carrefour Européen du Patchwork ont aujourd'hui une portée internationale et figurent dans le top 3 mondial des événements en la matière ! Au-delà de cette aura, ces événements sont un véritable moteur économique pour notre territoire comme en reflète ces chiffres clés pour 2022 : 56 000 visiteurs, 5 000 exposants, 100 000 nuitées sur le territoire, 800 bénévoles et 40 associations impliquées, 160 animations et expositions culturelles proposées au public, de nombreux acteurs touristiques vivants de nos événements (bars, restaurants, hôtels), etc. Ce sont ici quelques données qui illustrent les retombées directes de nos événements, auxquelles s'ajoutent des retombées économiques indirectes.

2 Principales activités et opérations de l'année écoulée

En 2022, trois événements ont été organisés par la SPL EVA :

- Mode et Tissus du 24 au 27 mars 2022,
- Mineral & Gem à Sainte-Marie-aux-Mines du 23 au 26 juin 2022,
- Carrefour Européen du Patchwork du 15 au 18 septembre 2022.

Dans le cadre de ce rapport de l'élu mandataire pour la Communauté de Communes du Val d'Argent, la collectivité a confié l'organisation du salon Mode et Tissus ainsi que le Carrefour Européen du Patchwork dans le cadre de sa Délégation de Service Public. Nous nous intéresserons donc aux principales activités et opérations de l'année écoulée qui sont en lien avec l'organisation de ces deux événements.

2022, année de reprise à 100% pour la SPL EVA :

Après deux années lourdement impactées par la crise du COVID-19, il y avait de nombreux enjeux pour la SPL EVA, notamment la manifestation Mineral & Gem à Sainte-Marie-aux-Mines qui représente près de 80 % du chiffre d'affaires de la société. L'année 2022 s'est donc présentée sous un jour plus que favorable; la situation sanitaire s'étant fortement améliorée et toutes les restrictions sanitaires nationales ayant disparu en début d'année. Cependant, forte d'une culture de deux années à suivre l'évolution de la règlementation sanitaire et également forte de son retour d'expérience du Carrefour Européen du Patchwork organisé en mode post-COVID-19, l'équipe de la SPL EVA est restée attentive à l'évolution de la situation sanitaire sur le plan national tout au long de l'année en anticipant des scénarios de repli en cas de besoin. Finalement, les trois événements programmés ont pu tous se dérouler sans aucune contrainte sanitaire.

CONCERNANT LE SALON MODE ET TISSUS

Une commercialisation compliquée mais avec un résultat satisfaisant :
Afin de relancer le salon Mode et Tissus après 4 annulations successives, l'équipe de la SPL EVA a souhaité opérer un virage stratégique plus fort sur cet événement notamment à travers l'offre commerciale proposée. L'argumentaire de prospection s'est appuyé sur ces piliers : une offre commerciale « Made in France » / « Made in Alsace », la volonté de promouvoir le savoir-faire et la création textile locale, un lifting de l'offre pour rajeunir la nouvelle cible visée et la démocratisation du « Do it Yourself ».
Pour cette édition du mois de mars, une soixantaine d'exposants ont répondu présents. Le démarchage commercial a été délicat car il s'est déroulé dans une période d'incertitudes en raison du contexte de la pandémie de COVID-19. La date limite d'inscription a été repoussée 3 fois et une majorité des participants s'est inscrite lors des derniers jours.
Malgré les difficultés de recrutement, l'offre proposée sur le salon était variée avec 13 vendeurs de tissus, 6 exposants en « Do it Yourself », 33 exposants dans le prêt à porter et accessoires, ainsi que 10 exposants dans le domaine des bijoux.
L'espace commercial permet de générer 39 214,40 € HT soit 56,36 % des recettes globales de la manifestation.

Des visiteurs présents au rendez-vous !

La fréquentation sur cette édition se situe aux alentours des 5 000 visiteurs soit un retour à des niveaux comparables à la dernière édition en 2019. Le retour des exposants est relativement positif puisque leurs chiffres d'affaires sur cette opération sont encourageants en comparaison avec des événements similaires dans ce contexte de reprise.
La billetterie a généré 11 790,91 € HT soit 16,95 % des recettes globales de la manifestation. La billetterie en ligne représente une part infime et ne correspond pas aux habitudes de la cible de ce salon avec 1 099,09 € HT soit 9,32 % des ventes de la billetterie.

L'enquête de satisfaction* réalisée pendant et après le salon relève ces tendances :

8,2% de nouveaux visiteurs
88,2% sont déjà venus 3 fois et plus
61,8% ont apprécié cette édition ; **16,5%** ont répondu énormément
L'espace commercial obtient une note de **7/10**
Le top 3 des intérêts sur le salon est : **l'espace commercial (80,9 %), le défilé (45,5 %) et l'exposition prestige (23,8%)**
Le top 3 des intérêts sur le salon est : **l'espace commercial (80,9 %), le défilé (45,5%) et l'exposition prestige (23,8%)**
Le salon est avant tout une sortie qui se vit à plusieurs : **entre amis (43,6%), en famille (26,4%) et en couple (15,5%)**
L'âge moyen des visiteurs est de **58 ans, 75,70%** des visiteurs ont **au moins 51 ans**
Le panier moyen des visiteurs est de **130 €**

** L'échantillon de l'enquête de satisfaction recense 407 réponses.*

Un nouveau positionnement autour des animations proposées :

Dans la continuité du virage stratégique opéré et pour affirmer le positionnement du salon en tant que référence dans le savoir-faire et la création textile dans le Grand Est, il est également important d'avoir une programmation culturelle.

Une exposition textile en partenariat avec la politique culturelle du territoire :
En lien avec l'acquisition des échantillons textiles et la création d'un local d'archives textiles par la Communauté de Communes du Val d'Argent, la volonté affichée par la SPL EVA était de s'inscrire pleinement dans la politique culturelle du territoire. A ce titre, et en lien avec le Pays d'Art et d'Histoire du Val d'Argent, la SPL EVA a présenté une exposition richement illustrée à l'entrée de Val Expo intitulée « Secrets textiles du Val d'Argent : la vallée aux 150 fabriques ». Retraçant l'histoire textile du territoire, les visiteurs ont pu découvrir les fils d'art et d'histoire du territoire, de l'industrie textile à ses débuts au XVIIIe siècle jusqu'à l'âge d'or de ses 150 manufactures textiles qui employaient près de 20 000 personnes. L'exposition a mis en avant les tissus de haute qualité à base de fibres mélangées, les tissus écossais et les laines haute fantaisie, prisées par les maisons de haute couture. Les échantillons textiles inédits présentés étaient représentatifs de chaque période historique et issus de la tissuthèque contenant près de 4 millions d'échantillons. Des démonstrations sur métiers à tisser anciens ont également été présentées tout au long de l'exposition. Cette dernière a été réalisée en collaboration avec la Communauté de Communes du Val d'Argent, avec la participation du Pays d'Art et d'Histoire du Val d'Argent, de Tissage des Chaumes et de Monsieur Christian Maire.

L'organisation d'un premier afterwork à la Villa Burrus :

Toujours en lien avec la politique culturelle du Val d'Argent, la SPL EVA a organisé un premier afterwork le jeudi 24 mars 2022 à la Villa Burrus de Sainte-Croix-aux-Mines. C'est à cet endroit que se situe le local d'archive textiles acquis par la Communauté de Communes du Val d'Argent. A destination des professionnels, cette soirée a réuni une cinquantaine de personnes afin de leur faire connaître l'existence de ce patrimoine et également la possibilité de pouvoir exploiter ce fond. Les invitations ont été adressées : aux exposants du salon, aux membres du Pôle Textile Alsace, aux membres de l'ACAPS et de la Société Industrielle du territoire ainsi qu'à quelques partenaires de l'événement. Pendant cette soirée, les participants ont ainsi pu découvrir des échantillons représentatifs du local d'archive textiles en visitant le local par petits groupes. Ce moment de convivialité a été beaucoup apprécié.

Un défilé repensé pour s'adapter à la nouvelle cible du salon :

Animation phare de l'événement, le défilé est l'événement dans l'événement qui rythme chaque jour le déroulé du salon Mode et Tissus. Pour cette édition, le défilé a été relocalisé à Val Expo afin de recentrer l'événement sur un seul et même site. Le choix s'est porté sur 2 défilés par jour contre 3 en 2019 afin d'alléger la charge de travail de toute l'équipe s'occupant du défilé. Concernant le choix des créateurs, le positionnement a été clairement affiché avec 3 créateurs aux profils aux antipodes : Michèle Forest (créatrice métier d'art, correspondant au cœur de cible du salon), Sobo (prêt à porter responsable et alsacien, orienté vers une nouvelle cible plus jeune), et Auréa Bloch (jeune création autodidacte, afin de promouvoir des artistes en devenir).
Grâce à cette programmation audacieuse rassemblant 3 styles différents, le défilé 2022 a tenu ses promesses et le public a bien accueilli ce nouveau choix artistique. Cette animation a été délicate à mettre en place compte tenu du contexte de COVID-19 qui ne permettait pas d'avoir une visibilité 6 mois en amont de l'événement.

Un défi couture pleins de succès :

A destination des fans de loisirs créatifs, la troisième édition du Défi Couture 2.0 était le premier à voir sa phase finale se clôturer durant le salon. En partenariat avec Burda Style et Singer, le thème 2022 était « 50 nuances de bleu ». Les participants étaient invités à créer une robe printanière incorporant au moins une touche de bleu, avec toutes les nuances permises. Après avoir été sélectionnés par un jury composé de membres de l'organisation de Mode et Tissus, de Burda Style et de Singer Alsace, les 12 finalistes ont eu la chance d'exposer leurs créations dans un espace dédié au salon Mode et Tissus. Les visiteurs ont pu voter pour leur robe préférée.

Quelques chiffres clés sur ce concours :

435 inscriptions	**114 participants**	**12 finalistes**

Et toujours des ateliers :

Afin de renforcer l'offre autour de la couture et du « Do it Yourself », 20 ateliers ont été proposés durant les 4 jours du salon. Il y'avait notamment :

- Atelier d'Alaska : la youtubeuse couture aux 80.000 abonnés,
- Belle et Fleurs : artisanat et expertise,
- Meg'han : des ateliers techniques et colorés,
- L'Epinglée Locale et Responsable : couture zéro-déchet en Alsace,
- Singer Alsace : des professionnelles à votre service.

Malgré une offre d'ateliers riche et variée, seuls 28 participants sont à compter sur cette édition. Peu d'éléments expliquent le manque d'intérêts à ces ateliers. Il avait été décidé de commercialiser ces cours en amont sur la plateforme Weezevent afin d'améliorer la visibilité de ces animations. Le tarif élevé de ces ateliers est peut-être un élément qui explique le peu d'engouement.

CONCERNANT LE CARREFOUR EUROPÉEN DU PATCHWORK

Une transformation profonde du secteur commercial dans l'univers du patchwork :

Malgré une prospection commerciale intensive, au travers notamment des campagnes d'e-mailings, de phoning, et de visites sur salons, l'équipe commerciale de la SPL EVA a éprouvé de grandes difficultés à retrouver une participation similaire à 2019. 103 exposants étaient présents pour cette édition ; soit une évolution de + 59,70 % par rapport à l'année dernière. Le taux de fidélisation est également intéressant entre 2021 et 2022 puisqu'il est de 89,55 %. Cependant, il est à observer une tendance de mutation et de transformation profonde du secteur commercial dans l'univers du patchwork. En effet, en raison de la pandémie, énormément de marchands ont digitalisé leurs offres à travers des boutiques en ligne au détriment de la participation sur salon. Cette tendance est d'autant plus étonnante car l'aspect kinesthésique est un élément important, notamment dans le processus d'achat de tissus pour en juger la qualité par exemple.

L'espace commercial a généré 166 856,67 € HT soit 39,70 % des recettes globales de la manifestation.

Des visiteurs de retour mais toujours prudents !

La fréquentation sur cette édition se situe aux alentours des 15 000 visiteurs soit un entre-deux entre l'édition 2019 et 2021. Le retour des exposants, quant à lui, est très positif ! En effet, constatant un ralentissement de la consommation en raison de l'inflation et de l'explosion des prix, le Carrefour Européen du Patchwork est resté l'une des opérations les plus rentables au niveau national et international !

La billetterie a généré 104 623,71 € HT soit 16,95 % des recettes globales de la manifestation. La billetterie en ligne représente la somme de 35 323,63 € HT soit 33,76 % des ventes de la billetterie. Le panier moyen d'achat en ligne est de 20,87 € HT et de 2,67 billets par commande.

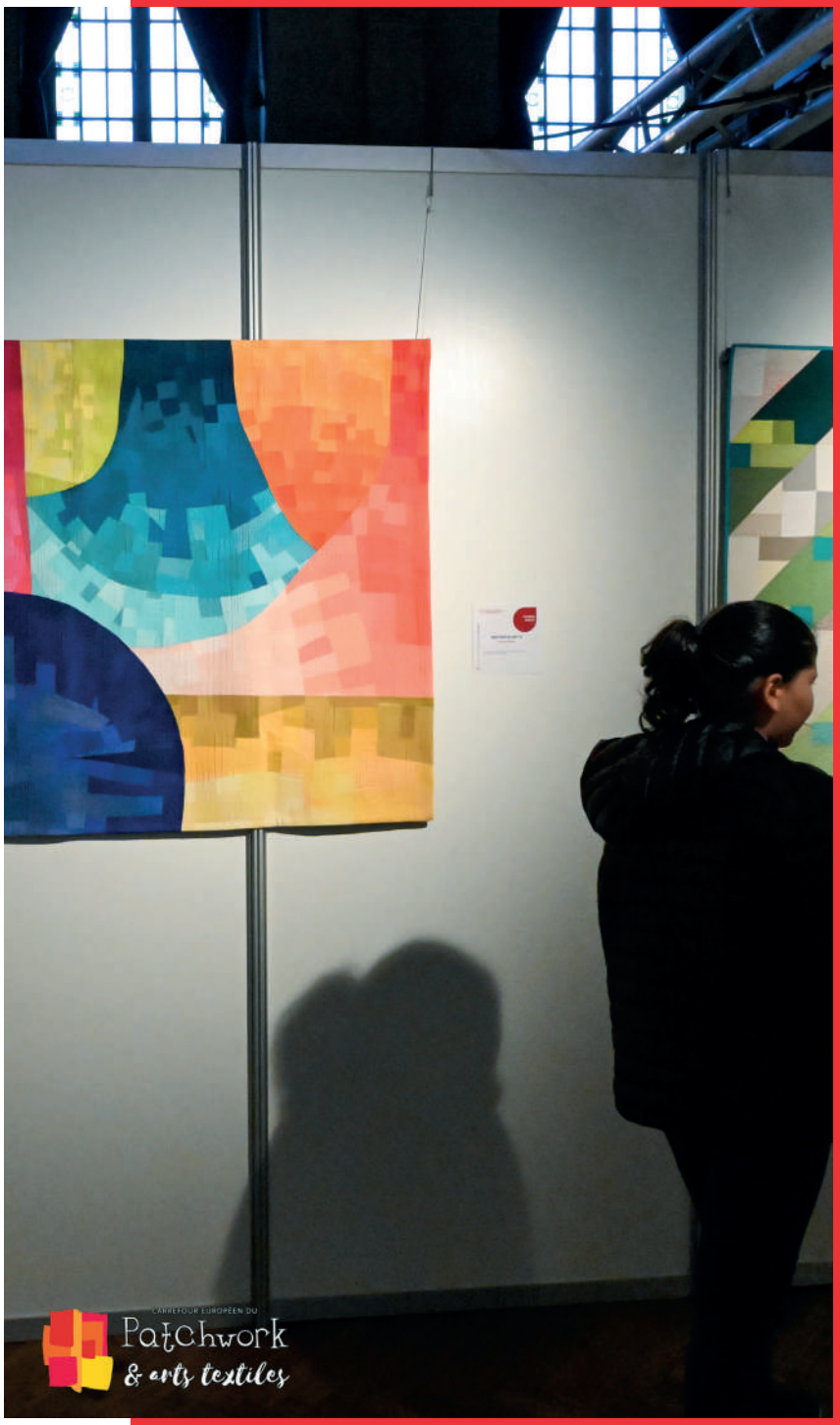

L'enquête de satisfaction* réalisée après le salon relève ces tendances :

Le top 5 des pays de provenance des visiteurs sont : **France (63,7 %), Belgique (9,5%), Allemagne (8,4%), Suisse (6,1 %), et Espagne (3,4 %),**
Les visiteurs programment leur séjour sur 3,46 jours en moyenne ; 3**3 % d'entre eux ont un séjour de 6 jours et +**,
Le public présent était **habituel (79,3 %)** et **79,9%** d'entre eux étaient **présents avant 2015,**
L'espace commercial obtient une note de **8,26/10**,
L'âge moyen des visiteurs est de **64 ans, 76 % des visiteurs ont au moins 65 ans**,
Le panier moyen des visiteurs est de **133 €.**

** L'échantillon de l'enquête de satisfaction recense 179 réponses.*

Une édition haute en couleurs :

L'édition 2022 avait comme pays invité d'honneur : les pays hispanophones. Quatorze artistes et groupes ont fait le déplacement dans le Val d'Argent pour présenter leurs œuvres Quatorze artistes et groupes ont fait le déplacement depuis l'Espagne, mais aussi l'Argentine, le Chili, le Guatemala, le Panama et le Mexique jusqu'en France.
Un large éventail d'œuvres allant des quilts traditionnels aux quilts modernes, en passant par les traditionnels mollâs panaméens et le tissage précolombien ont été présentées au public au détour des différents lieux d'expositions du Val d'Argent. Au total, ce sont 46 expositions sur les 17 lieux d'exposition des 4 communes soit près de 1 000 œuvres exposées.

L'événement a rassemblé des artistes de 21 nationalités différentes, tels que des collectionneurs aux œuvres intemporelles et des grands noms du patchwork. Les visiteurs ont pu admirer une variété de créations allant des quilts traditionnels confectionnés dans les règles de l'art aux œuvres modernes et contemporaines reflétant des préoccupations sociétales ou personnelles. Des paysages textiles époustouflants avaient été présentés, notamment des huipils guatémaltèques et des mollâs panaméennes exposés à l'Espace Raymond Hestin de Rombach-le-Franc. Les visiteurs avaient également été transportés dans un voyage culturel à travers une mosaïque du monde de pièces de collection de toutes les cultures au Pavillon Osmont en présence de l'auteur Catherine Legrand. À la Maison des Œuvres, les visiteurs ont eu la chance de rencontrer Natalia Lashko, l'une des sept personnes au monde à maîtriser l'art de la broderie sur paille. C'était une expérience inoubliable pour tous les amateurs de patchwork et les passionnés de textiles.

Un concours sur la thématique des contes :

Chaque année, Le Carrefour Européen du Patchwork organise son propre Concours International, ouvert à tous les créateurs de patchwork du monde entier. En 2022, l'organisation a fait appel à l'imagination des artistes, « Au fil des contes ». 104 participants se sont inscrits à ce concours pour une sélection finale de 30 œuvres. C'est l'artiste Jungeun TARK de Corée du Sud qui a remporté le grand prix du Carrefour Européen du Patchwork. Les membres du jury 2022 étaient Linda ANDERSON (USA), Michael ROSS (USA) et Cecilia KOPPMANN (Argentine).

Véritable vitrine de l'événement, le concours s'expose à l'international tout au long de l'année permettant ainsi de promouvoir le Carrefour Européen du Patchwork. Les expositions d'ores et déjà programmées sont : QFIK en Corée du Sud (Octobre 2022), Farfield Mill en Angleterre (Janvier – Mars 2023), A.Q.C. en Australie(Avril 2023), PPM Brno en République-Tchèque (Avril 2023), Schwenkfelder aux Etats-Unis (Mai – Juillet 2023) et La fête du fil en France (Août 2023).

Deux séminaires et trente-deux cours :

Autres moments phares de la manifestation, la programmation du Carrefour Européen du Patchwork permet à chacun d'apprendre des techniques de couture ou de patchwork. En amont et aval de l'événement, ces animations sont toujours très prisées des visiteurs et permettent de générer 32 250,83 € HT soit 7,67 % des recettes globales.

Cette année, la SPL EVA a souhaité proposer deux séminaires post-événement sur deux thématiques bien différentes : l'une orientée sur des techniques patchwork et la seconde sur des techniques de teinture naturelle. Montse FORCADELL a proposé le séminaire orienté patchwork intitulé « De la photo au quilt ». Ce dernier s'est tenu dans la salle des fêtes du Bonhomme et a affiché complet en moins de 72h ! 21 participants étaient présents pour un chiffre d'affaires de 14 072,72 € HT. Le second séminaire sur la thématique « Nature et teinture : des couleurs aussi pour le patchwork » s'est déroulé à la MJC de La Vancelle. 12 participants étaient présents pour un chiffre d'affaires de 5 090,91 € HT. Au total, les deux séminaires ont permis d'apporter 59,42 % des recettes pour les animations de l'événement.

Concernant les cours, 32 sessions ont été organisées par 17 professeurs dans 6 salles de cours dispersées entre Sainte-Marie-aux-Mines et Lièpvre. Ils ont rassemblé 245 participants pour 13 087,20 € HT.

Le salon Mode et Tissus, en quelques chiffres :

Le budget alloué à la communication dans le cadre de Mode et Tissus s'est élevé à 19 506,45 € HT qui se décompose pour les grands postes à :

AFFICHAGE

5 812, 64 €

RADIOS

4 810,43 €

PAO

2 780 €

INSERTION

3 389,93 €

DIGITAL

1 910 €

IMPRESSIONS

1 653,64 €

LE BUDGET COMMUNICATION REPRÉSENTE 21,23 % DU BUDGET GLOBAL DE L'ÉVÉNEMENT.

Même si ce pourcentage parait élevé par rapport aux autres événements qu'organise la SPL EVA, il reste dans la fourchette moyenne d'événements du même type. De plus, l'objectif principal de ce salon sur l'édition 2022 était avant tout de reconquérir une nouvelle cible et de faire connaître l'offre ; cela passe incontestablement par une augmentation du budget communication. Cependant, ce budget reste le plus petit budget communication de la SPL EVA par rapport aux autres manifestations.

La Carrefour Européen du Patchwork, en quelques chiffres :

Le budget alloué à la communication dans le cadre du Carrefour Européen du Patchwork s'est élevé à 42 735,48 € HT. Il se décompose pour les grands postes à :

IMPRESSIONS

11 074,43 €

PAO

8 286,17 €

AFFICHAGE

6 444,23 €

APPLICATION

5 210,75 €

RADIOS

4 990,97 €

INSERTION

3 389,93 €

DIGITAL

3 339 €

LE BUDGET COMMUNICATION REPRÉSENTE 8,68 % DU BUDGET GLOBAL DE L'ÉVÉNEMENT.

Vers une meilleure gestion des impressions :

Pour cette édition, la SPL EVA a souhaité revoir à la baisse ses impressions afin de réduire et limiter son empreinte carbone au maximum. Dès lors que cela était possible, une compensation carbone a été initiée en collaboration avec Climate Partner.

Pour la documentation restante en fin de manifestation, une opération de récupération gratuite a été opérée en collaboration avec l'entreprise Rossmann à Sainte-Croix-aux-Mines.

Bilan digital 2022 :

Sont intégrés dans le bilan digital : le site internet, les newsletters et les réseaux sociaux.

Salon Mode et Tissus :

Site internet Mode et Tissus	2021	2022	Soit :
Trafic annuel en visiteurs	7 934	10 102	+27%

Quelques statistiques sur le site internet :

- Nombre d'utilisateurs durant la période de l'événement :
  1 400,
- Top 5 des pages consultées :
  - Page d'accueil : 9 250 vues (38,35 %),
  - Les exposants : 2 786 vues (11,55 %),
  - La billetterie : 1 830 vues (7,59 %),
  - Le défi couture : 1 693 vues (7,02 %),
  - Les infos pratiques : 1316 vues (5,46 %),
- Top 5 des canaux d'accès :
  - Recherche organique (48,10 %),
  - Accès direct (26,90 %),
  - Sites référents (15,10 %),
  - Réseaux sociaux (7,10 %),
  - Campagnes e-mail (0,24 %).

On remarque à travers ces données que l'usage du site internet est orienté vers les visiteurs et concernent des éléments concrets de l'événement : liste des exposants, billetterie et informations pratiques. Il est à noter que les pages de la programmation ne figurent pas dans le top 5 des canaux d'accès mais la page d'accueil donne des informations sur cette dernière. Enfin, on peut également souligner l'engouement numérique autour du défi couture qui permet de générer du trafic sur le site internet.

Facebook/Instagram	2021	2022	Soit :
Couverture Facebook	19 664	117 983	+ 500%
Couverture Instagram	1 126	9 841	+ 774%
Visites sur la page Facebook	1 259	4 444	+ 253%
Visites sur la page Instagram	504	2 919	+ 479%
Nombre de posts	23	79	+ 243%
Médiane des interactions/post	68	26	- 61%

Quelques statistiques sur les newsletters du salon Mode et Tissus :

TOTAL D'ENVOIS :
77 newsletters

TOTAL DESTINATAIRES:
84 920 personnes

TAUX D'OUVERTURE :
3,89 % vs moyenne mondiale de 17,8 % en 2022 selon mondedumail.com

NOMBRE DE CLIC :
35,27 % vs moyenne mondiale de 4,3 % en 2022 selon mondedumail.com

TAUX DE DÉSINSCRIPTION :
0,01 % vs moyenne mondiale de 0,1 % en 2022 selon mondedumail.com

A travers ces statistiques, on peut noter un taux d'ouverture satisfaisant sur les différentes newsletters de la SPL EVA. Cela s'explique en partie grâce à une bonne segmentation de l'information et un ciblage précis des différents destinataires.

Site internet Mode et Tissus	2021	2022	Soit :
Trafic annuel en visiteurs	77 299	90 988	+ 18%
Utilisateurs durant la période de la manifestation	7 008	7 549	+ 8%

Quelques statistiques sur le site internet :

- Pic d'utilisateurs – jeudi 15 septembre 2022 : 1 815 utilisateurs,
- Top 5 des pages consultées :
  - Page d'accueil : 69 536 vues,
  - Histoire de l'événement : 27 165 vues,
  - Les expositions 14 518 vues,
  - Les cours : 9 309 vues,
  - Les informations pratiques : 9 145 vues,
- Top 5 des canaux d'accès :
  - Recherche organique (61 %),
  - Accès direct (20,90 %),
  - Sites référents (10,80 %),
  - Réseaux sociaux (5,10 %),
  - Campagnes e-mail (0,47 %).

On remarque à travers ces données que l'usage du site internet est orienté vers les visiteurs et concernent des éléments concrets de l'événement. Il est à noter que les pages de la programmation ne figurent pas dans le top 5 des canaux d'accès mais la page d'accueil donne des informations sur cette dernière.

Facebook/Instagram	2021	2022	Soit :
Couverture Facebook	173 841	198 889	+ 14%
Couverture Instagram	8 554	11 612	+ 36%
Visites sur la page Facebook	11 718	10 314	+ 215%
Visites sur la page Instagram	3 489	6 096	- 12%
Nombre de posts	581	286	- 50%
Médiane des interactions/post	67	82	+ 22%

Quelques statistiques sur les newsletters du Carrefour Européen du Patchwork :

TOTAL D'ENVOIS :
105 newsletters

TOTAL DESTINATAIRES:
87 574 personnes

TAUX D'OUVERTURE :
58,37 % vs moyenne mondiale de 17,8 % en 2022 selon mondedumail.com

NOMBRE DE CLIC :
22,63 % vs moyenne mondiale de 4,3 % en 2022 selon mondedumail.com

TAUX DE DÉSINSCRIPTION :
0,12 % vs moyenne mondiale de 0,1 % en 2022 selon mondedumail.com

A travers ces statistiques, on peut noter un taux d'ouverture satisfaisant sur les différentes newsletters de la SPL EVA. Cela s'explique en partie grâce à une bonne segmentation de l'information et un ciblage précis des différents destinataires. Il est également utile de préciser que chaque information est transcrite à travers une newsletter distincte en français, allemand et anglais.

L'application pour le Carrefour Européen du Patchwork :

Forte de l'expérience du Carrefour Européen du Patchwork 2021, l'équipe de la SPL EVA a recherché un nouveau prestataire pour la conception d'une application en 2022 pour le Carrefour Européen du Patchwork à Sainte-Marie-aux-Mines. L'objectif affiché était le suivant : proposer un plan complet de la manifestation en Val d'Argent et permettant d'accéder aux principaux services de l'événement : exposants, sites d'expositions, points de restauration, points d'informations, WC, distributeurs à billets, restaurateurs, services connexes … Le prestataire Imagina était l'un des seuls, dans l'audit mené, à proposer un service de développement spécifique de nos plans avec la possibilité d'exporter directement les plans depuis notre logiciel de géomatique QGIS vers l'application.

Quelques statistiques sur l'application du Carrefour Européen du Patchwork :

- 4 151 sessions générées pour 946 utilisateurs soit une moyenne de 4 sessions/utilisateur,
- 44 notifications envoyées aux utilisateurs,
- + de 800 sessions / jour pendant l'événement
- Top 5 des modules consultés :
    - Plans,
    - Les artistes et expositions,
    - L'espace commercial,
    - Sélection de la langue,
    - Informations pratiques.
- Utilisation de l'application :
    - Français : 50,6 %,
    - Anglais : 30,5 %,
    - Allemand : 18,9 %,

Même si l'application ne peut jamais remplacer l'expérience utilisateur d'un support papier, il est cependant intéressant de souligner que l'usage favorisé sur ce support a été celui des plans.

LES AUTRES POINTS EN BREF :

Un passage de flambeau entre Jean Patris et Thomas Bellicam :

Dans l'optique de préparer l'avenir dans les meilleures conditions, Jean Patris (directeur général jusqu'au 30 septembre 2022) a proposé à la Présidente de la SPL EVA la candidature de Thomas Bellicam pour lui succéder. Un mandat social en qualité de directeur général délégué a été promulgué pour ce dernier du 01/03/2022 au 30/09/2022, lors du conseil d'administration (CA) du 21/02/2022. Lors du CA du 19/09/2022, Thomas Bellicam a été nommé directeur général à compter du 01/10/2022.

Il a été présenté, lors du CA du 13/12/2021, la projection de la SPL EVA jusqu'en 2026 sur 5 piliers :

- Poursuivre l'activité économique,
- Incarner un acteur événementiel à part entière,
- Réduire l'empreinte carbone,
- Réaliser les événements avec l'adhésion du territoire,
- Exploiter toutes les possibilités touristiques d'une SPL.

Première CAO :

En début d'année, la première commission d'appel d'offres (CAO) de la SPL EVA s'est réunie pour attribuer l'accord-cadre à bon de commande de prestations de service dans le cadre de la sécurité et du gardiennage de l'ensemble des sites Mineral & Gem à Sainte-Marie-aux-Mines sur la période 2022 – 2024. En date du 18/02/2022, la CAO a décidé d'allouer cette prestation aux sociétés Hexagone Sécurité (soumissionnaire principal) et à Garentel SGS (co-traitance). Le marché du gardiennage étant sinistré et en forte tension, avec notamment de fortes problématiques de recrutement depuis la crise du COVID-19, seules trois offres ont été réceptionnées dans le cadre de cette consultation. Le choix de ce candidat en co-traitance avec une seconde société a été motivé par l'expérience terrain et de la manifestation sur les précédentes éditions. Il s'est avéré, au cours de la manifestation, que ce choix n'était pas des plus opportuns quant à la qualité et à l'exécution de la prestation sur l'aspect gardiennage. Un contrôle du Conseil National des Activités Privées de Sécurité (CNAPS), en date du 22/06/2022, a mis en avant de nombreuses défaillances vis-à-vis de la société Hexagone Sécurité lors de l'exécution de la prestation. En complément des constats que nous avions relevés au cours de la prestation et en concertation avec notre cabinet d'avocat Adven, il a été décidé de résilier l'accord-cadre avec la société Hexagone en date du 16 août 2022. Ce dossier n'étant toujours pas clos auprès des deux parties, certains éléments de ce dossier ne seront pas davantage détaillés. Une nouvelle consultation sera à mener pour l'année 2023 afin de disposer d'un nouveau candidat pour cette prestation.

Adhésion à UNIMEV :

En date du 24 mars 2022, la demande d'adhésion de la SPL EVA à l'union française des métiers de l'événement (UNIMEV) a été accepté. L'UNIMEV est l'organisation professionnelle représentative des organisateurs de foires, salons, congrès et événements sportifs, des gestionnaires de sites d'accueil et des prestataires de services dédiés en France Elle compte plus de 400 adhérents et représente plus de 90% de l'activité du secteur dont les plus grands noms de l'organisation, de l'accueil et de la prestation de services des manifestations en France et à l'étranger. Grâce à cette adhésion, la SPL EVA peut solliciter cette organisation pour :

DÉFENDRE ET PILOTER LA STRUCTURE

Sur le plan **institutionnel**

Sur le plan **juridique et fiscal**

Sur le plan **social**

Sur le plan de la **performance de l'événement**

S'INFORMER SUR LES TENDANCES DU MARCHÉ ÉVÉNEMENTIEL

TRANSFORMER SON MODÈLE ET SON OFFRE DE SERVICE

RENCONTRER DES ACTEURS DU MARCHÉ ET BÉNÉFICIER DE RETOURS D'EXPÉRIENCE

DANS CE CADRE, LA SPL EVA A SOLLICITÉ 8 ACCOMPAGNEMENTS DONT :

4 sur le plan juridique et fiscal

2 sur le plan social

1 sur le plan institutionnel de l'événement

1 sur le plan de la performance de l'événement

LA SPL EVA A PARTICIPÉ ÉGALEMENT AUX COMMISSIONS ORGANISÉES PAR L'UNIMEV :

SOCIAL

le 12/05/2022 et le 09/12/2022

DIRECTEUR TECHNIQUE

le 30/09/2022

DÉVELOPPEMENT DURABLE

le 03/11/2022

JURIDIQUE ET FISCALE

le 07/12/2022

b. Perspectives de développement

La crise COVID-19 a fragilisé la situation financière de la SPL EVA. Tous les efforts se sont concentrés en 2022 pour sortir de cette situation le plus rapidement possible. Pour rappel, l'échéance avait été fixée à fin 2023 pour reconstituer les fonds propres négatifs de la structure. Cela a été réalisé au cours de cette exercice, et en grande partie grâce à Mineral & Gem à Sainte-Marie-aux-Mines.

Néanmoins, le contexte géopolitique international avec la guerre en Ukraine, l'inflation, l'envolée des coûts des matières premières et de l'énergie amènent à la plus grande prudence pour l'année à venir.

Pour Mineral & Gem à Sainte-Marie-aux-Mines, deux appels d'offres doivent être renouvelés : la location des chapiteaux et structures, ainsi que la prestation de gardiennage et de sûreté. Ces deux postes représentent une dépense d'environ 350 000 € HT sur l'exercice 2022 ! Dès à présent, nous savons qu'il s'agit là de deux postes en tension sur plusieurs aspects : recrutement, disponibilité du matériel, demande nationale et internationale élevée, cohabitation avec les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

En 2023, le salon Mode et Tissus fêtera ses 50 ans. A cette occasion, une programmation anniversaire sera prévue avec des animations particulières. Ce grand moment devra permettre à cet événement de renforcer encore un peu plus le nouveau positionnement de l'événement.

Mineral & Gem à Sainte-Marie-aux-Mines officialisera sa deuxième place internationale et un programme d'animations ainsi que des nouveautés seront proposées : une exposition prestige sur la thématique de la passion minéralogique, une nouvelle offre en terme de boutique, etc.

Pour le Carrefour Européen du Patchwork, une réflexion se portera sur les termes des conventions avec les artistes notamment pour soutenir leurs frais liés à leur venue en Val d'Argent. En raison de l'inflation et de l'explosion des coûts de transport, les contreparties proposées en 2022 n'ont pas motivés quelques artistes internationaux de qualité. Avec une thématique autour de la culture afro-américaine en 2023, cette donnée sera sensible et interviendra dans le processus de décision de participation de l'artiste.

Sensible aux problématiques environnementales et sociétales, la SPL EVA souhaite revoir son processus d'organisation des manifestations en étant attentif à des points importants tels que : la gestion et la valorisation des déchets, la gestion de l'eau, les déplacements, etc. Ces éléments sont à l'étude depuis la fin de l'année 2022 et se concrétiseront en début d'année 2023. Aussi, la SPL EVA se fixe l'objectif d'une labellisation l'ISO 20121 propre à la thématique du développement durable dans le secteur de l'événementiel d'ici 2026

Afin de répondre aux usages du numérique, mais également dans un souci d'automatiser le process lié à l'inscription des exposants, le chantier de mise en ligne de la plateforme des exposants sur internet suit son cours. Avec une plateforme opérationnelle pour la fin de l'année 2022 pour les exposants déjà inscrits en 2023 à Mineral & Gem à Sainte-Marie-aux-Mines, les travaux continueront au cours du premier semestre 2023. A terme, cette plateforme en ligne apportera des gains de productivité en interne, avec notamment des automatisations de tâches (inscription, facturation en masse, etc.), mais permettra également d'apporter des informations aux exposants sans solliciter systématiquement l'équipe commerciale. Une fois le chantier lancé pour Mineral & Gem à Sainte-Marie-aux-Mines. Cette plateforme sera aussi lancée pour le Carrefour Européen du Patchwork au second semestre 2023.

Enfin, pour donner du sens à l'acquisition du bâtiment Leuleu acquis avant la crise sanitaire, la SPL EVA va construire début 2023 un business model permettant de générer de nouvelles sources de revenus. L'objectif affiché est d'obtenir une utilisation d'au moins 50 % de sa surface dès la fin de l'édition 2023 de l'événement.

c. Situation financière de la SPL EVA

1 Bilan financier et économique

	2021	2022	Tendance
Capital social	150 000 €	150 000 €	-
Chiffres d'affaires	226 525 €	2 315 646 €	+ 922%
Total produits d'exploitation	710 769 €	2 428 31 €	+ 242%
Coûts salariaux	296 299 €	626 335 €	+ 111%
Total charges d'exploitation	721 479 €	2 125 588 €	+ 195%
Résultats d'exploitation	-10 710 €	302 727 €	+2927%
Résultats net	-14 655 €	296 760 €	+ 2125%
Trésorerie nette	904 049 €	942 990 €	+ 4%
Capitaux propres	-59 628 €	237 132 €	+ 298%
Endettement financier	610 718 €	559 325 €	- 8%

Au cours de l'exercice clos le 31/12/2022 le chiffre d'affaires net s'est élevé à 2 315 646.18€ contre 226 525.27€ en 2021

- Le montant des traitements et salaires (hors charges) s'élève à 501 480 € contre 223 975 € en 2021 soit une variation de + 277 505 € (+123%) ; cela s'explique par la réalisation des 3 manifestations et par la fin des aides relatives au chômage partiel octroyées lors de l'épidémie de COVID-19,
- Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint un total de 2 125 585 € contre 721 479 € en 2021 soit une variation de +1 404 106 € (+194%),
- Le compte de résultat fait apparaître un résultat d'exploitation de +302 727 € contre –10 710 € en 2021 soit une variation de +313 437 €,
- Le compte de résultat fait apparaître un résultat financier de –3 599 € contre – 539 € en 2021 soit une variation de –3 060 €,
- Le compte de résultat fait apparaître un résultat exceptionnel de –2 368 € contre -3 406 € en 2021 soit une variation de –1 038 (+30,48%),
- Les comptes annuels font apparaître un résultat positif s'élevant à 296 760 € contre -14 655.74 € en 2021 soit une variation de +311 415 €

ACTIF	Valeurs au 31/12/22			% de l'actif	Valeurs au 31/12/21	% de l'actif
	Val. Brutes	Amort. & dépr	Val. Nettes			
Capital souscrit non appelé						
ACTIF IMMOBILISÉ						
Immobilisations incorporelles				1,63		1,20
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires	2 800		2 800		2 800	
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles	46 561	28 874	17 687		10 807	
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles				11,13		11,45
Terrains	5 000		5 000		5 000	
Constructions	59 681	5 641	54 040		26 376	
Installations tech., matériel & outillages	59 434	39 601	19 832		17 724	
Autres immobilisations corporelles	350 539	289 133	61 406		76 733	
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes					4 167	
Immobilisations financières (2)						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	**524 013**	**363 249**	**160 764**	**12,75**	**143 607**	**12,65**
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours						
Matières premières et autres appro						
En-cours de production (biens et services)						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes	5 420		5 420	0,43		
Créances				8,92		5,95
Clients (3)	13 138		13 138		7 499	
Clients douteux, litigieux (3)	2 531	2 531			69	
Clients factures à établir (3)						
Autres créances (3)	95 115		95 115		56 165	
Fournisseurs débiteurs	4 150		4 150		3 860	
Capital souscrit - appelé non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Actions propres						
Autres titres						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	942 990		942 990	74,81	904 049	79,60
Charges constatées d'avance (3)	38 954		38 954	3,09	20 087	1,77
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**1 102 298**	**2 531**	**1 099 767**	**87,24**	**991 729**	**87,33**
Charges à répartir sur plusieurs exercices						
Primes de remboursement des emprunts						
Ecarts de conversion actif	36		36		333	0,03
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	**1 626 347**	**365 780**	**1 260 567**	**100**	**1 135 670**	**100**

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an (brut)

PASSIF	Valeurs au 31/12/22	% du passif	Valeurs au 31/12/21	% du passif
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 150 000)	150 000	11,90	150 000	13,21
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		0,70		0,78
Réserve légale	8 845		8 845	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	-218 473	-17,33	-203 817	-17,95
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	296 760	23,54	-14 656	-1,29
SITUATION NETTE	237 132	18,81	-59 628	-5,25
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**237 132**	**18,81**	**-59 628**	**-5,25**
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques	36		333	
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS	**36**		**333**	**0,03**
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	559 325	44,37	610 718	53,78
Emprunts et dettes financières diverses (3)				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	28 362	2,25	390 030	34,34
Fournisseurs	28 988	2,30	7 083	0,62
Fournisseurs, factures non parvenues	43 139	3,42	8 705	0,77
Dettes fiscales et sociales	60 879	4,83	35 179	3,10
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	14 240	1,13		
Autres dettes	725	0,06		
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	287 445	22,80	143 250	12,61
TOTAL DETTES	**1 023 104**	**81,16**	**1 194 965**	**105,22**
Écarts de conversion passif	296	0,02		
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	**1 260 567**	**100**	**1 135 670**	**100**

(1) Dont à plus d'un an — *563 406*
(1) Dont à moins d'un an — *1 023 104* — *631 559*
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques
(3) Dont emprunts participatifs

3 Synthèse des 5 dernières années

ÉLÉMENTS DE RENTABILITÉ	Du 01/01/22 au 31/12/22	Du 01/01/21 au 31/12/21	Du 01/01/20 au 31/12/20	Du 01/01/19 au 31/12/19	Du 01/01/18 au 31/12/18	Variation N / N-1	
	Montant	Montant	Montant	Montant	Montant	Valeur	%
Chiffre d'affaires	2 315 646,18	226 525,27		2 471 991,31	2 272 374,52	2 089 120,91	922,25
Ventes de marchandises	13 947,04	523,32		58 645,49	82 239,12	13 423,72	
Production de l'exercice	2 301 699,14	226 001,95		2 413 345,82	2 190 135,40	2 075 697,19	918,44
Marge commerciale	9 787,28	332,51	-1 139,20	45 564,32	77 212,66	9 454,77	
Marge globale	2 179 444,32	190 634,29	-30 044,12	2 190 068,47	2 004 307,18	1 988 810,03	
Valeur ajoutée	890 169,44	-118 119,37	-231 618,14	539 116,28	640 797,67	1 008 288,81	-853,62
Excédent brut d'exploitation	290 495,85	52 219,30	-383 477,23	-17 493,77	135 977,87	238 276,55	456,30
Amortissements / provisions	53 258,60	63 828,14	67 403,79	57 142,06	56 507,39	-10 569,54	-16,56
Résultat d'exploitation	302 727,25	-10 709,73	-442 221,51	-29 058,54	120 045,73	313 436,98	
Résultat financier	-3 599,31	-539,39	186,79	6 721,04	4 518,60	-3 059,92	-567,29
Résultat courant	299 127,94	-11 249,12	-442 034,72	-22 337,50	124 564,33	310 377,06	
Résultat exceptionnel	-2 367,69	-3 406,62	67 571,94	58 594,18	5 872,19	1 038,93	30,50
Résultat net de l'exercice	296 760,25	-14 655,74	-363 927,78	26 711,68	99 040,52	311 415,99	

ÉLÉMENTS FINANCIERS	Du 01/01/22 au 31/12/22	Du 01/01/21 au 31/12/21	Du 01/01/20 au 31/12/20	Du 01/01/19 au 31/12/19	Du 01/01/18 au 31/12/18	Variation N / N-1	
	Montant	Montant	Montant	Montant	Montant	Valeur	%
Capacité d'autofinancement	352 082,80	50 936,55	-402 974,81	15 978,20	128 900,72	301 146,25	591,22
Fonds de roulement net global	637 060,37	409 973,64	144 761,09	259 613,76	356 147,38	227 086,73	55,39
Besoin en fonds de roulement	-304 337,88	-492 554,52	-458 430,18	-337 510,10	-335 180,21	188 216,64	-38,21
Trésorerie	941 398,25	902 528,16	603 191,27	597 123,86	691 327,59	38 870,09	4,31

RATIOS	Du 01/01/22 au 31/12/22	Du 01/01/21 au 31/12/21	Du 01/01/20 au 31/12/20	Du 01/01/19 au 31/12/19	Du 01/01/18 au 31/12/18	Variation N / N-1	
	Montant	Montant	Montant	Montant	Montant	Valeur	%
Crédit clients *(en jours)*	2	17	-399	4	2	-14	-85,32
Crédit fournisseurs *(en jours)*	18	17	78	17	13	2	9,78
Rotation stocks *(en jours)*					13		
Autonomie financière	0,19	-0,05	-0,05	0,33	0,30		-480,00
Capacité de remboursement	0,63	0,08	-1,07	0,49	2,13	1	687,50
Taux d'endettement	2,36	-10,24	-8,39	0,10	0,21	13	-123,05
Rentabilité financière	1,25	0,25	8,09	0,08	0,34	1	400,00
Rentabilité commerciale	0,13	-0,06		0,01	0,04		-316,67

4 Chiffre d'affaires par activité

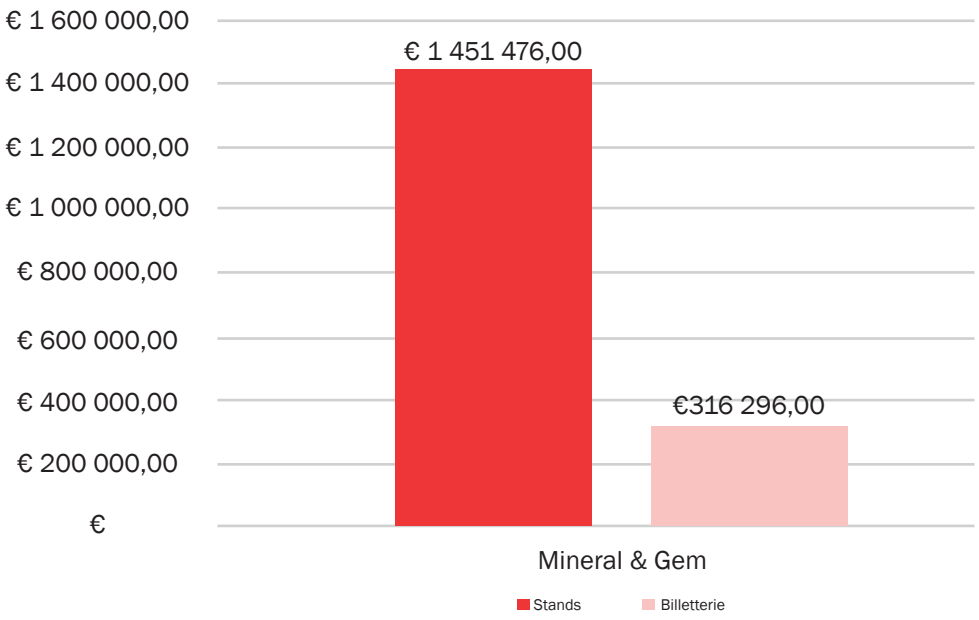

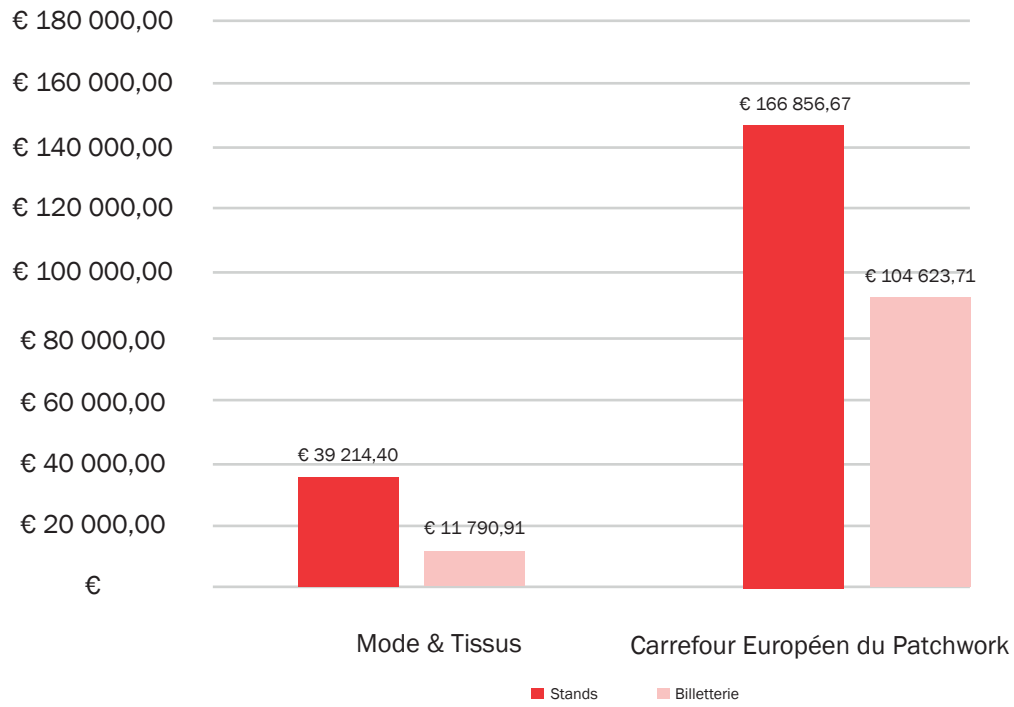

Répartition du chiffre d'affaires de la SPL EVA en 2022
exprimé en pourcentage

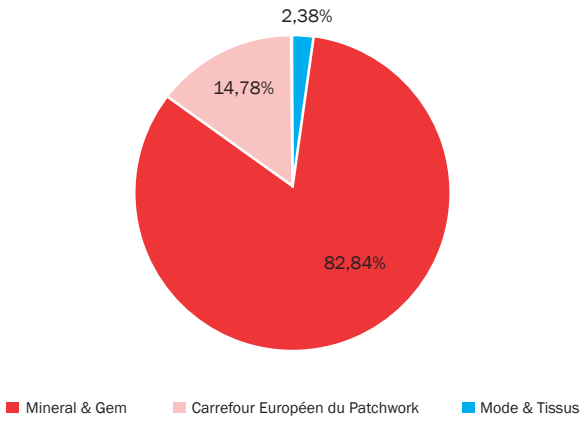

5 Prévisions financières pour l'année 2022

Lors du CA en date du 21/02/2022, les prévisions financières pour l'année s'établissaient à un résultat à + 65 751 € HT. Au 31/12/2022, le résultat prévisionnel s'établi à + 296 760,25 € HT. **Cette prévision permet de reconstituer les fonds propres ;** la prévision indique des capitaux propres à + 237 132,24 €.

6 Affectation du résultat de l'exercice :

Le résultat excédentaire de + 296 760,25 euros est affecté comme suit :

- + 296 760,25 € au compte report à nouveau.
- Après affectation du résultat, le total des capitaux propres s'élève à + 237 132,24 €

7 Investissement prévisionnel 2022

Lors du CA en date du 21/02/2022, les investissements prévisionnels votés à l'unanimité par les administrateurs de la SPL EVA sont les suivants :

FOURNISSEURS	NATURE MATERIEL	MONTANT HT
MATERIEL ET OUTILLAGE		
TAB	Barrières mobiles	2 294,00 €
LIDL	8 Machines à coudre	660,00 €
AGENCEMENT AMENAGEMENT		
WEIBEL BETON	Béton pour plots anti intrusion	500,00 €
	Cloisons bruit pour Open Space	1 000,00 €
TRAVAUX LEULEU	Maçonnerie-étanchéité -1 porte	27 500,00 €
MATERIEL INFORMATIQUE		
	2 PC + 1 Ordi classique	3 000,00 €
LENI	Front Office GSM	19 000,00 €
COLLECTION PATCHWORK		
PRIX CONCOURS		3 000,00 €
TOTAL INVESTISSEMENTS 2022		56 954,00 €
AUTOFINANCEMENT 100%		

8 Dépenses non-déductibles fiscalement

Ainsi qu'il ressort des documents qui ont été tenus à votre disposition et conformément à l'article 223 quater du Code Général des Impôts, nous vous informons que nous avons réintégré des frais généraux visés à l'article 39-4 dudit code, pour la détermination du résultat fiscal à hauteur de : *Néant*

- Impôt sur les sociétés : *Néant*

d. Etat des filialisations

Néant

e. Evolutions statutaires effectuées dans l'année

Il n'y a pas eu d'évolutions statutaires au cours de l'année 2022, ni depuis leur création en date du 10/03/2015.

Cependant, nous pouvons noter la prise en compte des nouveaux administrateurs à la suite des dernières élections municipales de la ville de Sainte-Marie-aux-Mines du 21 mars 2021.

1 Modification de l'objet social

Néant

2 Evolution de l'actionnariat

Néant

ACTIONNARIAT			
CAPITAL SOCIAL DE 150 000 €			
Actionnaires	Nombre d'actions	Capital	% du Capital
COLLECTIVITÉS LOCALES			100%
Ville de Sainte-Marie-aux-Mines	180	90 000 €	60%
Communauté de Communes du Val d'Argent	120	60 000 €	40%
TOTAL	300	150 000 €	100%
Le capital social a été entièrement libéré au 31/12/2016.			
Nombre total d'administrateurs : 7		Gaëlle SKOCIBUSIC, Noëllie HESTIN, Sabah LAURITO, Louis BERGER, Denis PETIT, Jean-Marc BURRUS, Jean-Luc FRECHARD.	

Participation des salariés au capital :

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102 du Code de commerce, nous vous indiquons ci-après l'état de la participation des salariés au capital social du dernier jour de l'exercice, soit le 31 décembre 2022.

La proportion du capital que représentent les actions détenues par le personnel selon la définition de l'article 157-2 s'élevait au 31 décembre 2022 à 0%.

III. RELATIONS CONTRACTUELLES ET FINANCIÈRES ENTRE LE SPL EVA ET LES COLLECTIVITÉS ACTIONNAIRES

Les contrats qui lient l'Epl et la collectivité sont récapitulés, avec leur objet, leur montant et le cas échant le secteur d'activité dont ils relèvent.

a. Liste des contrats en cours et des conventions réglementées avec la collectivité actionnaire

Nous vous demandons de bien vouloir approuver et ratifier la conclusion des conventions visées à l'article L.225-35 du Code du Commerce, qui conformément aux dispositions légales, a été préalablement autorisée par le conseil d'administration.
Montant des sommes versées à la Ville de Sainte-Marie-aux-Mines :
- Au titre de la location des bureaux et du sous-sol de Val Expo : 26 938,30€ HT
- Au titre du chauffage et de l'électricité des bureaux Val expo : 4 677,99€ HT
- Au titre du personnel mis à disposition Val expo : 30 604,20€
Montant des prestations payées à la Ville de Sainte-Marie-aux-Mines au titre de l'intervention des services techniques lors des différentes manifestations 2022 : 31 354,20€
Une convention de mise à disposition d'un agent de maîtrise principal de la Commune de Sainte-Marie-aux-Mines a été conclue en 2022 pour un montant de 41 974,67€ TTC

Une convention de mise à disposition d'une collaboratrice SPL EVA au service de la Communauté de Communes du Val d'Argent a été conclue en 2022 pour un montant de 610,00 € HT.

b. Garanties d'emprunts de la collectivité

Néant

c. Avances en compte courant de la collectivité

Néant

d. Aides

Subventions versées par la Ville de Sainte-Marie-aux-Mines et par la Communauté de Communes du Val d'Argent au titre de la DSP :
- Communes du Val d'Argent : 35 000€,
- Ville de Sainte-Marie-aux-Mines : Mises à disposition non valorisées

La DSP prévoit une aide matérielle pour la mise à disposition de personnel communal pour l'installation de matériel et de signalisation, ainsi que pour des travaux de sécurisation, de nettoyage et d'aide à la circulation. La mise à disposition de certains bâtiments et d'espaces publics est également prévue.

e. Dividendes distribuées aux actionnaires dont la collectivité

Les dividendes suivants ont été distribués au cours des trois exercices précédents :
- 2021 : 0 €
- 2020 : 0 €
- 2019 : 0 €

Dont 0 € pour la collectivité.

IV. CONTRÔLES ET GESTION DES RISQUES

a. Principaux risques et incertitudes

Vigilance d'un point de vue financier :

Principal risque ayant un impact majeur sur le fonctionnement de la société, la situation financière de la SPL EVA à la clôture de l'exercice 2021 appelait à la plus grande prudence en début d'année 2022. Au 31/12/2021, la SPL EVA enregistrait un nouveau résultat net de – 14 655,74€, des capitaux propres à - 59 628,01€ et une dette financière de – 610 718,08 €. Le budget prévisionnel 2022 s'est construit prudemment en limitant au maximum les dépenses et en anticipant des recettes dans un contexte de reprise du secteur événementiel. Pour réaliser cet exercice complexe, la SPL EVA s'est inspirée du mode opératoire établi lors du Carrefour Européen du Patchwork en septembre 2021. La bonne gestion financière sur l'exercice 2022 et le succès de la manifestation Mineral & Gem permettent de dégager un résultat 2022 sécurisant la situation financière de la structure.

Vigilance sur l'emprise de la manifestation Mineral & Gem à Sainte-Marie-aux-Mines :

Mineral & Gem à Sainte-Marie-aux-Mines s'étend sur 52 000 m². L'emprise de cet événement est majoritairement sur l'espace public et englobe rien que pour son déroulement : 14 bâtiments publics, 4 propriétaires de biens immobiliers et 2 entreprises. Si l'on comptabilise les espaces dédiés au parking, c'est également une superficie de près de 60 000 m² qui est nécessaire pour couvrir ce service.

De renommée mondiale et se plaçant en 2ème position sur le scène internationale , Mineral & Gem se démarque donc des autres salons par son organisation atypique et son parc des expositions en plein air. Ce qui fait notre spécificité pourrait présenter toutefois des contraintes si une modification venait à intervenir quant à la destination de certains bâtiments. Il est important pour la collectivité d'associer la SPL EVA sur les mutations qui pourraient intervenir sur ces bâtiments. A ce jour, la SPL EVA est systématiquement associée aux décisions et réflexions dès que cela s'avère nécessaire. Ces relations sont également renforcés grâce au dispositif « Petites Villes de Demain » dont bénéficient la ville de Sainte-Marie-aux-Mines et la Communauté de Communes du Val d'Argent.

Il est primordial de s'assurer de la bonne cohabitation entre la vie des entreprises et le déroulement de la manifestation. Sur ce risque, il est difficile de pouvoir influencer ou empêcher les décisions prises par ces entreprises. Elles sont maîtres de leurs décisions et seules de bonnes relations avec la SPL EVA et/ou la collectivité peuvent permettre de trouver des compromis. Il est important de garder ces éléments à l'esprit en cas d'installation de nouvelles entreprises ou bien même de cession d'un bâtiment public dans cette emprise pour un usage destiné à un professionnel.

Enfin, l'acceptation sociale des habitants du territoire joue un rôle déterminant sur l'emprise de la manifestation Mineral & Gem à Sainte-Marie-aux-Mines. En effet, la période qui précède et succède la manifestation génère chaque année des points de crispation avec les habitants du territoire qui se trouve impactés par notre organisation : modification du sens de circulation, fermeture de rues, privatisation de parkings et réduction de l'offre, etc. La crise sanitaire a profondément accentué et dégradé l'acceptation sociale des habitants du territoire. La SPL EVA s'est trouvée face un afflux de mécontentements notamment sur les réseaux sociaux. Sur ce point, même si la SPL EVA fait le maximum d'effort pour limiter la contestation, elle dispose d'une période incompressible d'occupation de l'espace public entre 3 à 4 semaines. Pour limiter ce risque, il est important d'être à l'écoute des préoccupations des habitants et de communiquer sur l'importance de l'événement, notamment en termes de retombées économiques qui bénéficient à de nombreux acteurs du territoire.

Point d'attention sur le parc des expositions Val Expo :

Ouvert en 2006, le bâtiment Val Expo est aujourd'hui un parc des expositions de plus de 2 000m² qui est propriété de la Ville de Sainte-Marie-aux-Mines. L'usage de cette infrastructure est principalement dédié aux événements de la SPL EVA. Une location est versée à chaque manifestation. Depuis son ouverture, peu de travaux technologiques ont été réalisé sur ce bâtiment hormis l'aménagement des bureaux, la mise en sécurité du sous-sol, la rénovation du système de sécurité incendie ou bien encore la mise en conformité de deux sanitaires aux normes PMR. Aujourd'hui, un plan d'investissement axé sur Val Expo serait judicieux pour permettre de gagner en compétitivité. Ces travaux pourraient être par exemple de deux ordres :

- Esthétique : façade du bâtiment, aménagement intérieur (halls, espace de restauration, etc.), ou bien encore les verrières,
- Amélioration de la performance énergétique : isolation thermique de l'ensemble du bâtiment (toitures, verrières, portes d'accès, etc.),

Nos remarques sont fondées notamment sur les remontées de nos exposants, pour exemple, une pétition a été lancée en 2019 par les exposants occupant le parc des expositions durant Mineral & Gem en raison d'une très forte chaleur au sein du bâtiment. Lors des événements textiles, le manque d'esthétisme du bâtiment est un retour fréquent de la part des exposants et visiteurs. Ainsi, il est souligné également un problème de positionnement entre l'image du salon insufflée par la SPL EVA et le lieu de déroulement. Enfin, lors de forts épisodes pluvieux, il est à constater que des infiltrations d'eau interviennent à différents endroits de la toiture ; ces éléments ont été également constatés en phase d'exploitation.

Point d'attention sur la tenue des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 :

L'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 présente un risque modéré pour l'événement. Le ministre de l'Intérieur et des Outre-Mer a transmis, courant décembre 2022, une circulaire aux Préfets pour la sécurisation des événements culturels et sportifs de l'été 2024. Mineral & Gem à Sainte-Marie-aux-Mines étant programmé du du 26 au 30 juin 2024, notre manifestation rentrerait dans le cadre de la phase 1 : « Du 23 juin au 17 juillet 2024, en amont de l'ouverture du village olympique, phase pendant laquelle tous les festivals et événements ont vocation à être maintenus, en limitant, chaque fois que possible, les moyens nécessaires à leur sécurisation. »

Cet événement présente deux risques identifiés pour notre manifestation :

- Un risque de baisse d'effectifs des forces de l'ordre car mobilisés sur la sécurisation de ces jeux,
- Un risque d'augmentation des coûts relatifs à la location de matériels événementiels ou bien encore de personnels.

Risque sur la circulation d'espèces :

Propre à la culture de cet événement et de son public qui le fréquente, Mineral & Gem à Sainte-Marie-aux-Mines fait face à une forte circulation des espèces durant tout son déroulement. Cette circulation est telle que l'ensemble des distributeurs de billets du Val d'Argent et des communes aux alentours se retrouvent vidés rapidement.

Cette forte circulation est connue et n'est pas davantage présente après la crise sanitaire. Chaque année, plusieurs vols sont commis auprès des exposants qui sont d'autant plus inattentifs et pour la plupart inconscients de détenir de telles sommes d'argent concentrées en un seul point sans y apporter la plus grande des sécurités.

N'ayant eu à faire face au vol d'espèces nous devons toutefois rester très attentifs . Cet enjeu est une de nos préoccupations majeures . Nous réflechissons à de nouveaux process permettant notamment d'assurer la sécurité des collaborateurs amenés à manipuler ces espèces.

Par ailleurs, la SPL EVA met en place des procédures strictes et rigoureuses sur la gestion de ses espèces mais les flux manipulés sont tels que le risque d'un contrôle TRACFIN est fort probable dans les années à venir. Il est important de porter ce point à la connaissance de tous car il s'agit d'une réalité probable mais qui ne doit pas remettre en question la mission première de la SPL EVA et l'engagement de l'équipe dirigeante sur le plan éthique.

Risque en raison de l'inflation :

Personne n'est épargné par les effets de l'inflation de ce fait, ce risque peut avoir des effets modéres sur le Carrefour Européen du Patchwork sur deux thématiques : les visites de groupe et le déplacement des artistes.

Sur le premier volet, les visites de groupe représentent une part importante des visiteurs sur l'événement et la majorité d'entre eux viennent en bus. Tout comme l'ensemble du secteur touristique, les tarifs de prestation de transport en bus ont fortement augmenté. En parallèle de ce caractère inflationniste, les difficultés de recrutement entraînant une raréfaction de l'offre a été un facteur complémentaire à cette hausse.

Comme évoqué précédemment dans les pistes de développement, l'augmentation des coûts de transport des artistes a un impact majeur sur la prise de décision de ces derniers à participer à la manifestation ou non. Même si le forfait a été revu à la hausse, la somme de 600 € attribuée à un artiste international couvre difficilement les frais relatifs aux vols. Aujourd'hui, la SPL EVA peut compter sur les sponsors des expositions pour réduire le coût aux artistes de leur participation mais cela se fait de façon individuelle. A long terme, il peut y avoir un risque de ne pas réussir à accueillir des expositions qualitatives en raison de ce facteur !

b. Contrôle interne

Le contrôle interne est établi par Mireille MULLER, directrice commerciale, ceci afin de superviser la bonne tenue des opérations bancaires.

Afin de garantir la bonne gestion de l'entreprise et d'assurer un mode de fonctionnement constant dans l'organisation, nous avons identifié les activités à risques afin de formaliser plusieurs procédures :
- Procédure cycle achat
- Procédure facture achat
- Procédure cycle vente
- Procédure Trésorerie : Espèces
- Procédure Trésorerie : Chèques
- Procédure Trésorerie : CB
- Procédure Trésorerie : Virement bancaire

Le formalisme de ces procédures permet :
- D'assurer la continuité de l'activité en cas d'absence d'un collaborateur,
- De définir et répartir les responsabilités de chaque collaborateur aux différentes étapes d'une procédure pour des tâches précises
- De diminuer les risques d'erreurs
- Assurer une harmonisation des pratiques

c. Contrôles externes

Néant

V. BILAN DE LA GOUVERNANCE DE L'EPL

a. Actionnariat

Actionnaires	**Nombre d'actions détenues**	**Capital**	**% du capital détenu**
Collectivités territoriales	300	150 000 €	100%
Sainte-Marie-aux-Mines	180	90 000 €	60%
Communauté de Communes du Val d'Argent	120	60 000 €	40%
Actionnaires privés	*0*	*0 €*	*0 %*
Total	300	150 000 €	100%

b. Les dirigeants

1 Les administrateurs

	Représentants au Conseil	**Représentants à l'AG**	**Date de nomination**
Sainte-Marie-aux-Mines	Louis BERGER Sabah LAURITO Noëllie HESTIN Gaëlle SKOCIBUSIC	Gaëlle SKOCIBUSIC	09/04/2021
Communauté de Communes du Val d'Argent	Jean-Marc BURRUS Jean-Luc FRECHARD Denis PETIT	Jean-Marc BURRUS	07/07/2020
Actionnaires privés	Néant	Néant	Néant

2 Les représentants aux autres assemblées

La SPL EVA ne recense pas d'association syndicales de propriétaire (ASL) et n'a donc pas de représentants dans cette assemblée.

	Membres à voix délibérative	**Date de nomination**
Commission d'Appel d'Ofrres (CAO)	Directeur général Présidente du Conseil d'Administration Louis BERGER Jean-Luc FRECHARD	13/12/2021
Assemblée Générale	Directeur général Présidente du Conseil d'Administration Commissaire aux comptes Jean-Marc BURRUS	07/07/2020

La SPL EVA n'est pas soumise aux obligations de mixité homme/femme.

3 Organisation de la gouvernance

La gouvernance de la SPL EVA est organisée de telle sorte à dissocier le cumul des fonctions de président et de directeur général.

Suite aux élections municipales du 21 mars 2021 et à l'installation du Conseil Municipal de la Ville de Sainte-Marie-aux-Mines, nous reprenons les éléments du point n°15-2021 du conseil d'administration de la SPL EVA en date du 09/04/2021.

La présidente du conseil d'administration, Mme. Gaëlle SKOCIBUSIC a été désignée par délibération du conseil d'administration du 09/04/2021, pour la durée de son mandat d'administrateur.

Le directeur général, M. Jean PATRIS a été désigné par délibération du conseil d'administration du 22/03/2019. Ses fonctions ont pris fin en date du 30/09/2022 pour cause de départ à la retraite.

Le directeur général délégué, M. Thomas BELLICAM a été désigné par délibération du conseil d'administration du 21/02/2022 ; à effet au 01/03/2022. Il a été désigné comme directeur général par délibération du conseil d'administration du 19/09/2022 ; à effet au 01/10/2022.

c. Rémunération et avantages des représentants et des mandataires sociaux

Le point 7-2022 du conseil d'administration de la SPL EVA en date du 21/02/2022 indique que la Présidente est autorisée par la collectivité locale de Sainte-Marie-aux-Mines à percevoir une indemnité de fonctions pour l'année.

Le point 22-2019 du conseil d'administration de la SPL EVA en date du 12/11/2019 indique les éléments de rémunération annuels du directeur général Jean PATRIS.

Le point 5-2022 du conseil d'administration de la SPL EVA en date du 21/02/2022 indique les éléments de rémunération du directeur général délégué Thomas BELLICAM.

Le point 36-2022 du conseil d'administration de la SPL EVA en date du 19/09/2022 indique les éléments de rémunération du directeur général Thomas BELLICAM.

Montant 2022 de l'indemnité de fonction, fixe, variable et éléments exceptionnels (avantages compris) de la Présidente :

- Rémunération : 8 388 € brut,
- Frais de déplacement : Néant.

Montant 2022 de l'indemnité de fonction, fixe, variable et éléments exceptionnels (avantages compris) de Jean PATRIS, directeur général :

- Rémunération : 63 029 € brut,
- Frais de déplacement : 828,42 €.

Montant 2022 de l'indemnité de fonction, fixe, variable et éléments exceptionnels (avantages compris) de Thomas BELLICAM :

- Rémunération au titre du mandat social de directeur général délégué : 1 560 € brut,
- Rémunération au titre du mandat social de directeur général : 5 100 € brut,
- Frais de déplacement : 1 595,30 €,
- Remboursement de frais engagés : 123,74 €.

d. Bilan de la gouvernance

1 Réunions du conseil d'administration et des diverses assemblées :

- Le conseil d'administration s'est réuni **6** fois en 2022 :

- Lundi 21 février 2022,
- Lundi 04 avril 2022,
- Lundi 16 mai 2022,
- Jeudi 21 juillet 2022,
- Lundi 19 septembre 2022,
- Lundi 21 novembre 2022.

- L'assemblée générale ordinaire s'est réunie le 16 mai 2022.
- La commission d'appel d'offres s'est réunie le 18 février 2022.

Administrateur	Participation/nombre de conseil d'administration	Participation/nombre d'assemblée générale ordinaire	Participation/nombre de commission d'appel d'offres
Louis BERGER	6/6	Non concerné	1/1
Jean-Marc BURRUS	6/6	1/1	Non concerné
Jean-Luc FRECHARD	6/6	Non concerné	1/1
Noëllie HESTIN	6/6	Non concerné	Non concerné
Sabah LAURITO	1/6	Non concerné	Non concerné
Denis PETIT	4/6	Non concerné	Non concerné
Gaëlle SKOCIBUSIC	6/6	1/1	1/1

e. Contrôle analogue

Au courant de l'année 2022, le contrôle analogue de la SPL EVA s'est matérialisé de plusieurs façons :

- 6 conseils d'administration se sont déroulés tout au long de l'année :

- Lundi 21 février 2022 :

- o Point n°1-2022 : Budget prévisionnel primitif 2022
- o Point n°2-2022 : Investissements prévisionnels 2022
- o Point n°3-2022 : Point sur la manifestation Mode et Tissus
- o Point n°4-2022 : Convention de mise à disposition d'une salariée
- o Point n°5-2022 : Nomination du directeur général délégué
- o Point n°6-2022 : Grille tarifaire de la location des surfaces commerciales Mode et Tissus 2023
- o Point n°7-2022 : Indemnité de fonction et frais de déplacement de la Présidente
- o Point n°8-2022 : Points divers

- Lundi 04 avril 2022 :

- o Point n°9-2022 : Arrêté des comlptes au 31/12/2021 et projet de rapport de gestion
- o Point n°10-2022 : Pré-rapport du commissaire aux comptes
- o Point n°11-2022 : Rapport d'activités 2021
- o Point n°12-2022 : Rapport de l'élu mandataire 2021
- o Point n°13-2022 : Point sur la manifestation Mode et Tissus 2022 et 2023
- o Point n°14-2022 : Point sur les manifestations Mineral & Gem et Carrefour Européen du Patchwork
- o Point n°15-2022 : Grille tarifaire des locations de surfaces commerciales Mineral & Gem 2023
- o Point n°16-2022 : Grilles tarifaires sur les kités média Mineral & Gem et Carrefour Européen du Patchwork 2022
- o Point n°17-2022 : Points divers

- Lundi 16 mai 2022 :

- o Point n°18-2022 : Bilan de la manifestation Mode et Tissus édition printemps 2022
- o Point n°19-2022 : Point sur la manifestation Mineral & Gem 2022
- o Point n°20-2022 : Retour sur le système cashless et organisation des points buvettes et restaurations Mineral & Gem 2022
- o Point n°21-2022 : Tarifs des parkings pour Mineral & Gem 2022
- o Point n°22-2022 : Tarifs (prix de vente) des produits dérivés Mineral & Gem 2022
- o Point n°23-2022 : Informations sur les exposants russes Mineral & Gem 2022
- o Point n°24-2022 : Convention de mise à disposition d'un agent de la Ville de Sainte-Marie-aux-Mines
- o Point n°25-2022 : Point sur la manifestation du Carrefour Européen du Patchwork 2022
- o Point n°26-2022 : Point sur les parkings P9 et P10 Mineral & Gem 2022
- o Point n°27-2022 : Points divers

- Jeudi 21 juillet 2022 :

- o Point n°28-2022 : Premières tendances sur la manifestation Mineral & Gem 2022
- o Point n°29-2022 : Point sur la manifestation du Carrefour Européen du Patchwork 2022
- o Point n°30-2022 : Validation des tarifs Mineral & Gem et Carrefour Européen du Patchwork 2023
- o Point n°31-2022 : Projet d'annualisation de temps de travail
- o Point n°32-2022 : Points divers

- Lundi 19 septembre 2022 :

- o Point n°33-2022 : Premières tendances sur la manifestation du Carrefour du Patchwork
- o Point n°34-2022 : Grilles tarifaires des locations de surfaces commerciales du Carrefour Européen du Patchwork 2023
- o Point n°35-2022 : Point sur le salon Mode et Tissus printemps 2023
- o Point n°36-2022 : Nomination, pouvoirs et rémunération du directeur général
- o Point n°37-2022 : Points divers

- Lundi 21 novembre 2022 :

- o Point n°38-2022 : Bilan de l'année 2022 : approche consolidée
- o Point n°39-2022 : Validation des tarifs de la billetterie visiteurs du Carrefour Européen du Patchwork 2023
- o Point n°40-2022 : Validation des tarifs "Parkings visiteurs" de Mineral & Gem 2023
- o Point n°41-2022 : Synthèse de la grille tarifaire 2023 de la SPL EVA
- o Point n°42-2022 : Agenda 2023 : Fixation des CA, de l'AG et de l'AGE
- o Point n°43-2022 : Activités du directeur général
- o Point n°44-2022 : Point sur les activités de fin d'année
- o Point n°45-2022 : Prime exceptionnelle
- o Point n°46-2022 : Points divers

Une commission d'appel d'offres s'est déroulée le 18 février 2022 en présence de :

- La Présidente : Mme Gaëlle SKOCIBUSIC,
- Le Directeur Général : Monsieur Jean PATRIS,
- Le Directeur Général Délégué : Monsieur Thomas BELLICAM,
- Louis BERGER,
- Jean-Luc FRECHARD.

Cette commission a porté sur l'attribution de l'appel d'offres de sécurité et gardiennage pour Mineral & Gem à Sainte-Marie-aux-Mines.
Une assemblée générale ordinaire s'est déroulée en date du 16 mai 2022 en présence de :

- La Présidente : Mme Gaëlle SKOCIBUSIC,
- Le Directeur Général : Monsieur Jean PATRIS,
- Le Directeur Général Délégué : Monsieur Thomas BELLICAM,
- Le Commissaire aux Comptes : Monsieur Dan GOMPEL,
- Monsieur Jean Marc BURRUS.

Tout au long de l'année 2022, le comité de direction de la SPL EVA se réuni chaque lundi matin pour aborder tous les sujets relatifs à l'activité de la structure. Ce comité de direction est composé de :

- La Présidente : Madame Gaëlle SKOCIBUSIC,
- Le Directeur Général : Monsieur Jean PATRIS,
- Le Directeur Général Délégué : Monsieur Thomas BELLICAM,
- La Directrice Commerciale : Madame Mireille MULLER.

L'agenda 2022 de la SPL EVA où les élus ont pris part à la vie de la société est le suivant :

- **Lundi 31 janvier 2022 :** Visioconférence avec Madame Christelle BOTZ-MESNIL, Fédération des EPL, sur la reprise de l'activité événementielle,
  o Présence de : Gaëlle SKOCIBUSIC (Présidente),
- **Jeudi 3 février 2022 :** Présentation du bilan de l'année 2021 par Carole SPATZ, Cabinet Erhardt,
  o Présence de : Madame Gaëlle SKOCIBUSIC (Présidente),,
- **Lundi 7 février 2022 :** Visite des parkings dans le cadre de Mineral & Gem,
  o Présences de : Gaëlle SKOCIBUSIC (Présidente), et Noëllie HESTIN,
- **Samedi 26 janvier 2022 :** Présentation du dossier de sponsoring au Crédit Mutuel,
  o Présence de : Gaëlle SKOCIBUSIC (Présidente),
- **Mardi 1er février 2022 :** Point presse avec Anne Muller, DNA,
  o Présence de : Gaëlle SKOCIBUSIC (Présidente),
- **Du jeudi 24 au dimanche 27 février 2022 :** Salon Mode et Tissus,
  o Présences de : Gaëlle SKOCIBUSIC (Présidente), Louis BERGER (Vice-Président), Jean-Marc BURRUS, Jean-Luc FRECHARD, Noëllie HESTIN, et Denis PETIT,
- **Vendredi 8 avril 2022 :** Réunion avec les associations Mineral & Gem,
  o Présences de : Gaëlle SKOCIBUSIC (Présidente) et Louis BERGER (Vice-Président),
- **Vendredi 20 mai 2022 :** Réunion avec les associations Mineral & Gem,
  o Présences de : Gaëlle SKOCIBUSIC (Présidente) et Louis BERGER (Vice-Président),
- **Jeudi 9 juin 2022 :** Réunion de sécurité Mineral & Gem,
  o Présences de : Gaëlle SKOCIBUSIC (Présidente), Jean-Marc BURRUS et Noëllie HESTIN,
- **Lundi 13 juin 2022 :** Conférence de presse avec Anne MULLER, DNA,
  o Présence de : Gaëlle SKOCIBUSIC (Présidente),
- **Mercredi 22 juin 2022 :** Commission de sécurité Mineral & Gem,
  o Présences de : Gaëlle SKOCIBUSIC (Présidente) et Noëllie HESTIN,
- **Du mercredi 22 juin au dimanche 26 juin 2022 :** Salon Mineral & Gem,
  o Présences de : Gaëlle SKOCIBUSIC (Présidente), Louis BERGER (Vice-Président), Jean-Marc BURRUS, Jean-Luc FRECHARD, Noëllie HESTIN, Sabah LAURITO et Denis PETIT,
- **Lundi 4 juillet 2022 :** Débriefing avec les associations Mineral & Gem,
  o Présences de : Gaëlle SKOCIBUSIC (Présidente) et Louis BERGER (Vice-Président),
- **Vendredi 8 juillet 2022 :** Débriefing sécurité Mineral & Gem,
  o Présences de : Gaëlle SKOCIBUSIC (Présidente) et Noëllie HESTIN,
- **Jeudi 25 août 2022 :** Réunion avec les associations du Carrefour Européen du Patchwork,
  o Présences de : Gaëlle SKOCIBUSIC (Présidente) et Louis BERGER (Vice-Président),
- **Du jeudi 15 septembre au dimanche 18 septembre 2022 :** Carrefour Européen du Patchwork,
  o Présences de : Gaëlle SKOCIBUSIC (Présidente), Louis BERGER (Vice-Président), Jean-Marc BURRUS, Jean-Luc FRECHARD, Noëllie HESTIN, Sabah LAURITO et Denis PETIT,
- **Samedi 17 septembre 2022 :** Échange sur le développement du Carrefour Européen du Patchwork,
  o Présence de : Jean-Luc FRECHARD,
- **Jeudi 22 septembre 2022 :** Rendez-vous avec Jennifer REECH, Crédit Mutuel, pour l'actualisation des administrateurs du compte,
  o Présence de : Gaëlle SKOCIBUSIC (Présidente),
- **Du samedi 1er au dimanche 2 octobre 2022 :** Participation au salon "The Munich Show" en Allemagne,
  o Présences de : Gaëlle SKOCIBUSIC (Présidente) et Noëllie HESTIN,
- **Jeudi 6 octobre 2022 :** Congrès des EPL à Tours, participation à une table-ronde sur le thème "Attractivité et politique territoriale : un enjeu de développement économique" & participation à la Commission Tourisme, animée en partie par Madame la Sénatrice Sylvie ROBERT,
  o Présence de : Gaëlle SKOCIBUSIC (Présidente),
- **Lundi 10 octobre 2022 :** Point sur les relations entre la SPL EVA et les services techniques de la Ville de Sainte-Marie-aux-Mines,
  o Présences de : Gaëlle SKOCIBUSIC (Présidente) et Noëllie HESTIN,
- **Samedi 5 novembre 2022 :** Rendez-vous avec Carole MAYON, CIC, pour l'actualisation des administrateurs du compte,
  o Présence de : Gaëlle SKOCIBUSIC (Présidente),
- **Jeudi 24 novembre 2022 :** Échange avec Tiefaine CONCAS, Fédération Grand-Est des EPL, pour proposer la candidature de Vice-Présidence,
  o Présence de : Gaëlle SKOCIBUSIC (Présidente),